



DICK MARTY
L'ex-conseiller aux Etats libéral-radical accuse la Confédération de «manquer de courage».

MATIÈRES PREMIÈRES

«NOUS SOMMES ASSIS SUR UNE BOMBE À RETARDEMENT»

L'ancien procureur Dick Marty appelle Berne à légiférer pour responsabiliser les multinationales établies en Suisse. **PAR JEAN-PHILIPPE BUCHS**

La Suisse commence à se préoccuper des risques qu'elle court en raison de la présence sur son territoire de sièges de multinationales actives dans la branche des matières premières. Lors de la récente conférence annuelle du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) consacrée aux relations entre l'économie et les droits de l'homme, le secrétaire d'Etat Yves Rossier l'a clairement reconnu: «Lorsque les entreprises font des affaires dans des contextes fragiles ou des zones de conflit, elles sont directement exposées à des risques de réputation, tant pour elles-mêmes que pour leur pays de siège.» Le Fribourgeois leur a demandé de mettre

en œuvre les standards internationaux en matière de responsabilité sociale. Il a aussi estimé que «la Suisse, place importante du négoce des matières premières, a la responsabilité de contribuer à la recherche de solutions permettant de veiller au respect des droits de l'homme dans ce secteur.»

Invité par le DFAE à s'exprimer, l'ancien procureur et ex-conseiller aux Etats libéral-radical tésinois Dick Marty a constaté que notre pays tardait à agir. Interview d'un homme reconnu pour son indépendance d'esprit et qui œuvre désormais à la fois au sein

de l'économie privée (administrateur de la Banque Migros) et d'associations à but non lucratif (membre du comité central d'Helvetas).

Bilan Pour quelles raisons la présence de sièges de multinationales actives dans les matières premières vous préoccupe-t-elle?

Dick Marty Il y a un certain nombre de faits qui doivent nous inquiéter. Glencore et Xstrata sont accusées de violation des droits de l'homme et d'atteinte à l'environnement dans plusieurs pays. Pour réprimer les manifestations qui pourraient survenir dans les mines et dans leurs environs, les gouvernements font appel à des sociétés de milices privées dont le siège est aussi installé en Suisse. Autrement dit, en raison de leur comportement, ces sociétés peuvent nuire à l'image et à la réputation de la Suisse. Je n'aimerais pas que nous réagissions – comme nous le faisons trop souvent – qu'après la survenance d'un immense scandale. Nous devons prendre conscience que nous sommes assis sur une bombe à retardement qui peut éclater à tout moment.

B Comment la Suisse peut-elle agir?

DM La Confédération pourrait légiférer afin que les membres des conseils d'administration des multinationales soient responsables des actes des filiales étrangères devant les tribunaux helvétiques. Cette solution permettrait aux victimes de violations de droits humains et d'atteintes à l'environnement de s'adresser à la justice de notre pays. Car on sait qu'elles ne peuvent le faire dans leur propre pays en raison de l'inaction de l'appareil judiciaire. L'Union européenne est en train de plancher sur cette question, alors que les Etats-Unis ont durci les normes qui régissent la cotation de sociétés américaines. Par exemple, ces dernières doivent publier dans leur rapport de gestion les sommes qu'elles versent aux gouvernements des pays dans lesquels elles sont actives. Il y a donc un courant qui va vers une plus grande responsabilisation des acteurs économiques.

B Que reprochez-vous à la Confédération?

DM La Suisse manque de courage. Elle devrait être à l'avant-garde de ce mouvement du fait de la concentration très importante de multinationales sur son territoire. ■

«En raison de leur comportement, ces sociétés peuvent nuire à l'image de la Suisse»



PHOTO: CÉDRIC JOUBERT/KEystone